



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

CONCENTRONS NOS EFFORTS

Lundi 9 juillet avait lieu un CHSCT à propos de la réorganisation, CHSCT débuté le 26 juin et suspendu suite à une demande des mandatés CFDT de reporter le CHSCT et par conséquent la réorganisation, en raison d'un manque d'informations

La CFDT regrette que le CHSCT ne se soit pas déroulé dans les meilleures conditions possibles. Difficile en effet de participer sereinement à une séance quand quelques agents frappent au mur et/ou crient votre prénom à travers la porte.

Nous ne blâmons pas ces agents, sans doute victimes d'une manipulation mais nous nous interrogeons sur cette façon de faire qui n'est malheureusement pas une première sur ce site : Quel est le but rechercher ?

Si cela vise la CFDT, sachez que nous ne céderons jamais à la pression, pas plus des autres organisations syndicales que des patrons et encore moins d'une minorité. C'est clairement contre-productif !

Puis à travers ce genre d'action c'est le message passé qu'il est important de percevoir : Il est pratiqué, entre nous, une politique que nous, en tant qu'agents, dénonçons au quotidien à savoir : le « diviser pour mieux régner » du patronat, antithèse du syndicalisme.

Il ne faut pas se tromper de combat !

La stratégie c'est bien celle de La Poste et non de nos représentants, inutile de vous promettre monts et merveilles même l'expertise ne la remettra pas en cause mais retardera seulement son déploiement (ce qui est déjà le cas).

La dernière réorganisation de Montigny en est d'ailleurs le parfait exemple puisque malgré le vote de l'expertise, l'ilot a quand même été mis en place.

Dans le cadre de cette réorganisation, la CFDT est intervenue dans différentes instances, auprès de différents interlocuteurs, a fait signer une pétition, a exercé son droit d'alerte, demander et obtenu le report !

Que donc reprocher à nos représentants ? ...si ce n'est d'avoir fait le travail.

Et ils continuent de le faire, une visite CHSCT a été organisé à l'ilot ce 4 juillet, en présence du responsable Prévention Santé Sécurité au Travail de la DSCC et du médecin de prévention. Beaucoup de remarques, préconisations et demandes ont été faites sur le sujet.

Encore une fois, ne nous trompons pas de combat ! Qui n'a pour seule gagnante, La Poste.



Plus nombreux, plus fort, adhérez à la CFDT